

## Logistique

La palette bois  
au cœur de l'économie circulaire

En rejoignant l'Institut de l'économie circulaire créé il y a trois ans pour promouvoir une gestion économe des ressources naturelles entrant dans la production de biens manufacturés, la commission palette de la FNB (ex Sypal) fait un pas de plus dans la valorisation des qualités éco-compatibles de la palette. Une démarche qu'elle a présentée le 24 octobre dernier en présence de l'Institut de l'économie circulaire, de la FNB et de France bois forêt, qui soutient son action.

Patrice Chanrion, manager du pôle professionnel palettes de la FNB, a présenté la démarche de la palette dans l'économie circulaire.



d'habitats temporaires. Elle avait ainsi rempli sans le savoir les sept critères de l'économie circulaire selon l'Ademe, critères repris par l'Institut de l'économie circulaire pour promouvoir une utilisation économe des ressources naturelles.

### Une économie circulaire sans le savoir

En améliorant sans cesse la fabrication des palettes en bois, et en veillant à réduire

son impact sur l'environnement depuis plusieurs années, ce secteur de la filière bois, déjà certifié PEFC dans sa grande majorité, était entré de lui-même dans l'économie circulaire. Tout d'abord un approvisionnement durable, par les qualités de matériau renouvelable du bois et sa contribution au stockage du carbone. La commission palette de la FNB a souhaité y contribuer directement en s'engageant dans un programme de plantation de 1 million d'arbres, soit l'équivalent d'un an de production de palettes neuves.

L'écoconception et la consommation responsable, deux autres critères de l'Ademe, sont également remplis. Les fabricants de palettes disposent de logiciels permettant d'optimiser le dimensionnement et le volume de bois utilisé, et de faciliter leur réutilisation dans des usages multiples par une standardisation maximum des types et formats (la part des palettes "multirotaions" est passée de 40 à 50% par rapport aux palettes "unirotations"). Ce souci de non gaspillage de la matière première bois est

### ✓ CHIFFRES

#### Palette : un des grands débouchés pour les sciages

Le secteur de la palette consomme 2.117.000 m<sup>3</sup> de sciages, dont 90% produits en France (soit entre 25 à 30% de la production nationale), pour produire 54 millions de palettes neuves par an (chiffres 2012), et remettre sur le marché une centaine de millions de palettes ayant déjà servi. Cette activité est le fait de 450 entreprises de fabrication et 250 sociétés de reconditionnement, avec plus de mille sites répartis sur l'ensemble du territoire, employant 12.800 personnes, pour un CA total de 1,124 milliards d'euros.

La palette en bois est devenue un produit à haute valeur ajoutée au service du transport, du stockage et de la manutention des marchandises, indispensables à l'économie de production. Pour sécuriser ce service, la palette a amélioré ses performances mécaniques, sa fiabilité et sa maniabilité lors des chargements et déchargements. Elle a également allongé son cycle de vie en favorisant sa réutilisation, qui peut aller jusqu'à dix usages successifs, et sa valorisation en fin de vie en bois-énergie, une possibilité liée à sa sortie de statut de déchet obtenue avec la parution de l'arrêté du 29 juillet 2014, fixant les critères pour les broyats d'emballages en bois, sans compter les usages qui se développent dans la décoration et le design, ou même dans la construction





également présent dans le secteur de la réparation, qui réutilise les sciages issus de palettes non réparables pour remettre en état les autres. Enfin, les fabricants anticipent la destruction des palettes en fin de vie en facilitant le désassemblage, en éliminant les produits toxiques, etc.

La preuve du faible impact environnemental de la fabrication des palettes est faite depuis longtemps, les émissions totales de GES (gaz à effet de serre) pour une palette standard sur la totalité de son cycle de vie (en prenant en compte la fin de vie) sont compensées et atteignent même une valeur négative ! L'allongement de la durée d'usage passe par le recyclage, l'augmentation de la location et la diffusion des bonnes pratiques évitant la dégradation des palettes lors de leur usage. Une palette issue d'un parc locatif tourne en moyenne 28 fois sur une durée de vie de 8 ans avec 3,5 rotations par an. Il faut ajouter la contribution du secteur de la palette à une "écologie industrielle et territoriale", les fabricants de palettes étant implantés à moins de 200 km en moyenne des sites de production de leurs clients, et pour la collecte des palettes reconditionnées à moins de 100 km, et à une économie de la fonction-

nalité privilégiant l'usage à la possession en offrant des services liés à la réutilisation des palettes (logistique des mises à disposition avec optimisation des distances, reconditionnement et remise en état, service de location...).

En résumé, le secteur de la palette faisait de l'économie circulaire comme M. Jourdain faisait de la prose... sans le savoir ! Ce qu'il faut par contre faire savoir, cet argument étant un atout essentiel à l'avenir.

### **Economie circulaire, amélioration de la qualité**

L'adhésion à l'IEC est une étape parmi d'autres que mènent les professionnels de la palette bois pour améliorer sans cesse la qualité de leur production. Les innovations de l'avenir utiliseront encore plus le formidable levier que représente la révolution numérique pour optimiser la productivité de la matière : augmenter les rotations, optimiser les circuits logistiques, mieux suivre la vie de la palette, garantir la traçabilité, favoriser de nouveaux usages dans les phases de réutilisation et recyclage et poursuivre la démarche d'écoconception.

L'amélioration de la traçabilité des palettes tout au long de leur vie est

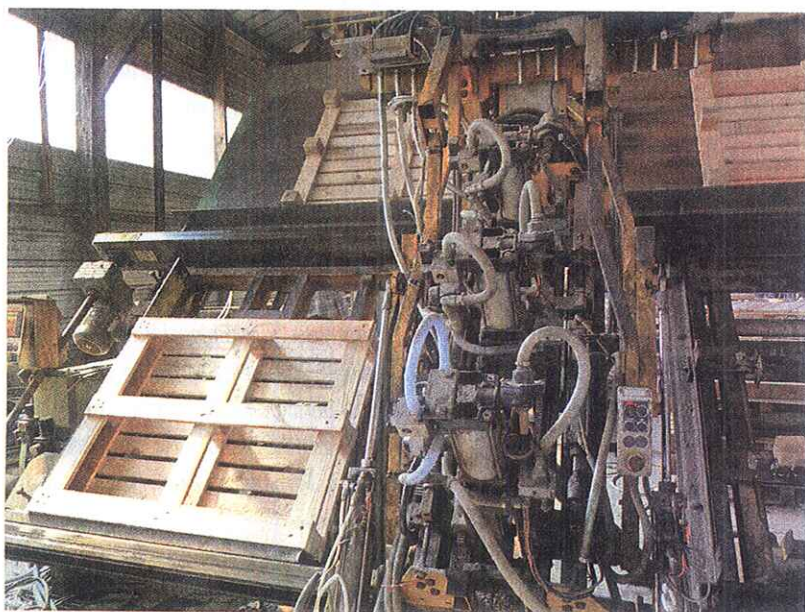
### ✓ ZOOM

## Les tuiles et briques ont choisi la palette

*"L'industrie des tuiles et briques en terre cuite a choisi de privilégier le transport de ses marchandises (très pondéreuses !) sur des palettes recyclées, un choix de développement durable qui lui a permis de mener une réflexion sur la standardisation et le recyclage de ses palettes qu'elle ne regrette aucunement !",* était venu témoigner Thierry Rolland, responsable du développement durable à la Fédération française des tuiles et briques.

en cours avec la finalisation d'un outil de contrôle attestant la bonne réalisation du traitement phytosanitaire NIMP 15 (traitement thermique à cœur à 56 °C pendant 30 minutes). La commission palette s'est donnée également comme objectif de produire un référentiel, traduisant savoir-faire et compétences des fabricants et réparateurs, en réponse aux attentes des utilisateurs pour la rédaction de leurs cahiers des charges, et un document qui rassemble les sujets à investiguer pour optimiser sa politique d'achats écoresponsables.

Cette progression continue de la qualité des palettes en bois fabriquées en France font de ce secteur un des plus en pointe de la filière bois et de la France le deuxième producteur de palettes en Europe. Une place qu'il faut défendre sans cesse, rappelle Jean-Louis Louvel, président de la commission palettes. "Demain, le camp du progrès appartiendra à ceux qui auront décidé de s'engager de manière positive et proactive dans l'économie circulaire", déclare-t-il dans la plaquette de présentation de la démarche menée par la commission. Une démarche qu'il faut faire connaître, peut-être par la mise en place d'un label, d'autant plus que des millions de palettes importées avec les marchandises venues des quatre coins du monde en France et réutilisées (après vérification et remise en état...) ne font l'objet d'aucun contrôle environnemental ni sanitaire ! Nathalie Jaupart-Chourrou



La fabrication de palettes est un process à haute valeur ajoutée grâce à de nombreuses innovations.